



## Droit à l'image vidéos elearning

Par **Drak**, le **12/06/2011** à **19:21**

Bonjour,

J'envisage de mettre sur une plate-forme interne des vidéos de cours destinées à des étudiants.

Seuls ces étudiants auront accès à ces vidéos.  
Ma question concerne le droit à l'image dans le cadre de ces vidéos.

Le professeur figurant (uniquement le professeur) sur la vidéo dispose-t-il d'un droit de propriété sur cette vidéo, bien que le contenu soit l'oeuvre de l'administration et que la vidéo soit mise en ligne avec son autorisation ?

Qu'en serait-il si le contenu ne viendrait pas de l'école mais du professeur directement?

D'avance merci pour vos réponses.

Cordialement

Par **Domil**, le **12/06/2011** à **20:33**

Vous devez avoir l'autorisation des ayant-droits des dites vidéos et des personnes dessus si elles ne savaient pas au moment du tournage que les vidéos serviraient à un autre usage